Réparation/réemploi grâce au bricovan

Du 22 septembre 2026 au 13 mai 2028

Afin de lutter contre la sur consommation, de favoriser la réparation et le réemploi d'appareils encore utilisables et de sensibiliser à la réparation d'objets, l'alliance Agir Ensemble pour un campus durable de Bordeaux lance l'initiative d'un bricovan, à partir du 2 septembre 2026, pour une durée de 2 ans. Il sera stationné sur les différents campus entre le mardi et le vendredi et au niveau des résidences Crous le samedi durant l'année universitaire.

Calendrier de présence à l'Université Bordeaux Montaigne :

Le Bricovan sera présent **à l'université**, à Pessac, **sur le parvis** central, environ **1 mercredi par mois, de 10h à 17h, sur les dates suivantes** :

Le 23/09, le 14/10, le **18/11**, le 16/12, le 27/01, le 3/03, le 31/03 et le 05/05.

Il sera également présent **dans la cour de l'IUT** Bordeaux Montaigne, à Bordeaux, **de 10h à 17h, les vendredis** :

Le **27/11**, 8/01, 5/02, 12/03, 9/04 et 14/05.

Le Bricovan effectuera aussi quelques permanences sur le Site du Pin, à Agen.

Logo et design extérieur du bricobus faits par une jeune diplômée Université Bordeaux Montaigne en Arts.

Vous pouvez également faire réparer votre objet sur un autre lieu du campus si le jour de présence du bricovan vous convient mieux. Pour se faire, effectuer une réservation et choisir le lieu et le jour sur le formulaire plus bas.

Ce qu'on peut y réparer :

Les étudiant·es et personnels pourront apporter du petit électroménager, des objets, à réparer par un technicien, sur réservation. Pour rappel, il est possible de venir faire réparer son objet sur un lieu différent de celui sur lequel on étudie/ on travaille.

Comment bénéficier du dispositif :

Voici les étapes pour la réservation :

* Prendre rendez-vous ici en sélectionnant, la date et le lieu pour réparer l'objet, en expliquant brièvement le problème rencontré sur l'objet et en laissant vos coordonnées afin que le technicien puisse vous recontacter pour des précisions.
* Le jour-même, déposer l'objet en début de matinée ou en début d'après-midi auprès du technicien du bricovan. **Signer un document déclinant la responsabilité juste avant la réparation.**
* Le récupérer à la fin du créneau de réparation.
* Si la réparation n'est pas possible sur place, le technicien vous réorientera vers un autre service de réparation ou vous demandera d'acheter les pièces nécessaires pour la réparation et de reprendre rendez-vous.

Le service de **réparation** est **gratuit** * pour les étudiant·es et personnels et est subventionné par les partenaires de l'alliance. *Cependant, si la réparation nécessite des pièces que le technicien n'a pas, il faudra venir avec la pièce en question au rendez-vous.

Important : Il est nécessaire de prendre rendez-vous pour s'assurer que votre objet sera révisé par le technicien le jour prévu. Cependant, si tous les créneaux ne sont pas tous

réservés et que le technicien est disponible, il pourra prendre en charge votre objet, sans rendez-vous, le jour-même.